

Comité de Veille DALO 93

Compte rendu de la réunion du jeudi 7 juin 2018

Nom du rapporteur : Aurore BROCARD

Liste des participants :

NOM ET PRENOM	STRUCTURE
LE NEEN JEAN FRANCOIS	FONDATION ABBE PIERRE
VIOLAINE PINEL	FAS IDF
AUORE BROCARD	GROUPE SOS – IML
SCHAIFA MHALLA	GROUPE SOS – MISSION FLUIDITE
VLADIMIR BOKOVA	ACSC CITE MYRIAM
MARINE CAVALIER	France HORIZON AVDL DALO
DIANE FORIN	ASSOCIATION DALO
MONIQUE BRETON	EMPREINTES
MARTHA DIESTRO	INTERLOGEMENT 93
ROSELYNE DUBOIS	EMPREINTES

Ordre du jour :

- 1. Suite de l'enquête auprès des mairies : réponse à la sollicitation de la ville de Bondy et point sur le testing mené par SOS Racisme**
- 2. Pratiques de la COMED 93 : Suite au courrier du SC 93 et de l'ADIL concernant les dysfonctionnements à faire remonter**
- 3. Actualités nationales et régionales : chiffres DALO 2017 et retour sur la commission DALO du CRHH du 3 mai**
- 4. Evaluation des Comités de veille : résultats et de l'enquête en ligne**

Compte-rendu :

- 1. L'enquête auprès des mairies et le testing**

Enquête mairies :

Rappel du contexte : Une enquête a été menée sur les pratiques des mairies concernant les enregistrements/renouvellements/informations données pour les demandes de logement social. Suite à cette enquête, un courrier avait été envoyé à toutes les Mairies dans l'objectif de proposer une rencontre pour échanger sur les résultats.

Une seule commune a répondu favorablement : Bondy (Mme Lynda AGUENI, Directrice des politiques sociales de la ville).

En conséquence, les décisions prises par le comité sont :

- Rencontre rapide avec Mme AGUENI d'abord en comité réduit (Empreintes, Interlogement 93, Groupe SOS) puis, si cela est possible, avec l'ensemble du comité et d'autres communes.
- Relance des autres communes : La FAS transmet un courrier type (en PJ du présent compte-rendu) à renvoyer aux communes avec lesquelles nous avons un contact:
 - o ACSC : relance Montreuil ;
 - o Empreintes : relance Saint-Denis, Pantin et Romainville ;
 - o Autres communes : peuvent être relancées par d'autres associations tout en informant le comité pour éviter les doublons.

Opération de testing par SOS Racisme :

Rappel du contexte : SOS Racisme mène une opération de testing (par mail, téléphone et physiquement) auprès des services d'instruction des demandes de logement social afin de mesurer les éventuelles discriminations auxquelles les ménages doivent faire face. A ce jour, les tests téléphoniques et par mails ont été réalisés et les tests en RDV physiques vont débuter. Le rapport final sera envoyé par la FAP. Les premiers retours sont les suivants :

- Pas de discriminations relevées pour le moment en fonction des profils ;
- Les informations transmises en fonction des services mais aussi des interlocuteurs voire des moments de la journée sont différentes.

Les membres du comité indiquent des difficultés rencontrées :

- Refus d'enregistrer une demande de logement au guichet et renvoi vers l'enregistrement en ligne ;
- Indication aux ménages qu'ils ne sont pas prioritaires s'ils résident sur une autre commune ;
- Informations transmises en RDV non ou mal retranscrites sur la DLS;
- Demandes de pièces pour l'enregistrement alors que la loi ne le prévoit pas.

Ces informations pourront être communiquées aux partenaires invités lors de la prochaine réunion.

2. Pratiques de la COMED 93 :

Il n'y pas eu de retours suite au courrier envoyé aux membres associatifs dans l'objectif de faire état des dysfonctionnements de la COMED. Le comité va se rapprocher de l'ADIL afin de savoir s'il y a eu des retours de leur côté.

La discussion met en avant 2 dysfonctionnements :

- Refus de la COMED lorsque le NUR est inférieur à un an ;
- Constat qu'un grand nombre de propositions de logement peuvent être faites (rangs 2 ou 3) avant qu'un relogement n'aboutisse.

Un changement d'opérateur pour l'instruction des dossiers est en cours. Nous en reparlerons lors de la prochaine réunion du comité.

Information complémentaire apportée : il existe une adresse mail permettant d'avoir des informations sur l'état d'un recours DALO. Les réponses semblent être apportées rapidement et

semblent être pouvoir utilisées pour faire des recours (avant d'avoir les notifications). L'adresse sera envoyée au comité rapidement puis transférée aux participants.

3. Actualités nationales et régionales :

Chiffres DALO 2017

Lecture du tableau envoyé avant la rencontre (cf. Bilan DALO IDF 2017). Le taux de reconnaissance en Seine St Denis est de 33% (un peu au-dessus de la moyenne régionale à 32%).

NB : les chiffres du nombre de refus d'offre adaptée de logement et les chiffres des propositions d'hébergement adapté ne semblent pas exacts. Il faudrait envisager de se rapprocher du SIAO pour vérifier les seconds.

Retour sur la commission DALO du CRHH du 3 mai

Lecture du compte rendu envoyé avant la rencontre (cf. Compte rendu de la Commission DALO du CRHH du jeudi 3 mai).

4. Evaluation des Comités de veille : résultats et de l'enquête en ligne

Lecture du résultat de l'enquête envoyé avant la rencontre (cf. Analyse 93).

Éléments complémentaires apportés lors de la discussion :

- « Peu d'avancées d'une séance à l'autre » : une attention particulière sera portée à ce sujet en faisant un point en début de rencontre sur les précédents sujets par exemple ;
- « Travailler sur la caducité du DALO lors des refus » : un courrier a été envoyé en ce sens par la FAS le jour-même ;
- « Travailler auprès des réservataires qui doivent respecter de nouvelles obligations » : il s'agit d'un sujet à travailler à l'échelle régionale ;
- « Se mobiliser contre les préjugés autour des ménages PU DALO » notamment auprès des bailleurs/des gardiens: Une étude avait été faite sur cela, il serait intéressant de la transmettre aux participants du comité. Des idées sont mises en avant : travail sur la confidentialité de cette information (pour les gardiens par exemple), trouver un moyen de rassurer les bailleurs ;
- « Mieux comprendre les évolutions actuelles de la politique de logement et les conséquences pour les publics DALO » et « Evaluer comment la politique du Logement d'abord va impacter la mise en œuvre du DALO » : Ce sujet est commun à l'ensemble des comités de veille d'IDF. 2 réponses sont apportées :
 - o Une séance régionale va être organisée par la FAS et la FAPIL concernant les actualités des politiques de logement
 - o Une formation sur le DALO pourra être organisée d'ici la fin de l'année pour l'ensemble des comités à l'échelle régionale : les besoins/questionnements/remontées de terrain doivent être envoyés à la FAS qui transmettra à l'association DALO
- « Instaurer un secrétariat tournant pour se répartir la charge de travail » : un nouveau secrétariat a été désigné. Il sera assuré par Vladimir BOKOVA vladimir.BOKOVA@acsc.asso.fr

de la Cité Myriam (ACSC, Montreuil) et Aurore BROCARD aurore.brocard@groupe-sos.org du service d'Intermédiation Locative (Groupe SOS, Pantin)

Présentation de l'Association DALO : L'association DALO, créée en 2015, mène des missions d'information, de soutien aux associations et aux personnes engagées dans l'accès au droit au logement, de formation, d'expression en faveur du droit au logement et d'actions juridiques. Il s'agit d'un lieu d'échange, de diffusion de bonnes pratiques, et d'appui opérationnel.

L'association nous transmet l'adresse sur laquelle il est possible d'écrire pour des questions pratiques particulières en lien avec le DALO : associationdalo@gmail.com .

L'association lance des permanences à destination des ménages parisiens dont le recours a été rejeté de manière abusive par la COMED 75. L'objectif de cette permanence est d'accompagner les ménages à faire des recours contentieux en excès de pouvoir et capitaliser une jurisprudence qui fasse évoluer la doctrine de la COMED. Les permanences ont lieu les samedis et mardis matin dans les locaux du secours catholique dans le 17^{ème} (prise de RDV le mercredi matin par téléphone). Pour l'instant, elle est destinée aux ménages ayant fait un recours devant la COMED 75, dans un second temps elle pourra éventuellement être étendue à d'autres départements.

Conclusion :

Relevé de décisions de la matinée :

- La FAP envoie à tous les participants le lien pour mettre à jour l'annuaire en ligne ;
- La FAP contacte Madame AGUENI (Mairie de Bondy) pour l'organisation d'une rencontre en comité restreint ;
- La FAS rédige un courrier type à envoyer aux autres communes afin de les relancer ;
- La Cité Myriam relance la ville de Montreuil
- L'association Empreintes relance les communes de Pantin et Romainville pour la prochaine réunion du comité ;
- Les autres participants peuvent relancer d'autres communes tout en informant le secrétariat afin d'éviter les doublons ;
- La Cité Myriam transmet l'adresse mail de la COMED ainsi que l'information concernant la demi-journée thématique sur l'inclusion numérique au secrétariat qui transmettra au comité.

La prochaine réunion est programmée pour le **jeudi 18 octobre 2018**. Le lieu ainsi que l'ordre du jour restent à définir.